

A948



TRANSPORT MOOLAND OSMANN
Société Anonyme au capital de 250 000 Francs
Siège Social : Zone Industrielle de Bel Air
97450 SAINT-LOUIS
413 817 941 RCS SAINT-PIERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 2 JUIN 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit,

Le deux juin,

A 15 heures,

Les administrateurs de la société TRANSPORT MOOLAND OSMANN se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Osmann MOOLAND, Président du conseil d'administration
- Madame Zoubéda PATEL, Administrateur
- Monsieur Amine Mamode MOOLAND, Administrateur
- Monsieur Ocharman MOOLAND, Administrateur
- Monsieur Lookman MOOLAND, Administrateur
- Monsieur Sulliman MOOLAND, Administrateur
- Madame Azbilah MOOLAND, Administrateur,
- Madame Nardéya MOOLAND épouse NOORGATE, Administrateur
- Mademoiselle Affiza MOOLAND, Administrateur

La société EXA, Commissaire aux Comptes titulaire, convoquée est absente et excusée.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Osmann MOOLAND préside la séance.

Monsieur Lookman MOOLAND remplit les fonctions de secrétaire.

Q. 11.

2454

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Osmann MOOLAND de ses fonctions de Président du Conseil d'administration et nomination d'un nouveau Président

Démission du Président du Conseil d'administration et nomination d'un nouveau Président.

Monsieur le Président expose au Conseil qu'il ne souhaite pas poursuivre son mandat de Président et informe le conseil de sa démission qui prendra effet à l'issue de la présente réunion.

Après appel à candidature, il propose de nommer Monsieur Amine Mamode MOLLAND pour le remplacer.

Après délibérations, le conseil accepte la démission de Monsieur Osmann MOOLAND, lui donne entier quitus de sa gestion et décide de nommer Monsieur Amine Mamode MOOLAND aux fonctions de Président du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Osmann MOOLAND pour la durée de son mandat restant à courir.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

Le Président

Lookman MOOLAND

Osmann MOOLAND